

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SNCF RÉSEAU DIRECTION TERRITORIALE HAUTS-DE-FRANCE
LILLE, LE 7 OCTOBRE 2019

GARE D'ARRAS 3,5 MILLIONS D'EUROS CONSACRÉS À L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée, l'État et SNCF Réseau engagent dès le 7 octobre 2019, les travaux d'amélioration de l'accessibilité aux trains des personnes à mobilité réduite en gare d'Arras.

Ces travaux, qui dureront près d'un mois, visent à :

- Poser des bandes d'éveil à la vigilance sur les quais, pour une longueur totale de 1,7km.
- Mettre en conformité les trémies d'escaliers et l'éclairage.
- Déplacer les passages planchéiés.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se déroulent de jour et de nuit.

De jour en semaine :

- du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre (de 8h et 16h)
- du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre (de 8h à 16h)

De nuit en semaine :

- du lundi 7 octobre au samedi 16 novembre (de 22h à 6h)

De nuit le week-end :

- du samedi 12 octobre au lundi 14 octobre (de 22h à 6h)

LE PLANNING

TRAVAUX PRÉPARATOIRES	TRAVAUX PRINCIPAUX	TRAVAUX DE FINITION
du 30 septembre au 4 octobre	du 7 octobre au 15 novembre	du 18 novembre au 22 novembre



L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

D'un montant de 3,5 millions d'euros, cette opération est financée par l'État (50%) et SNCF Réseau (50%).

La gare d'Arras est inscrite au Schéma d'Accessibilité Programmé (Sd'AP). Il a pour objectif de faciliter les déplacements et l'accès aux trains pour tous les usagers, et notamment les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, personnes avec poussette, bagages ou présentant un handicap moteur ou visuel).

En Hauts-de-France, 21 gares sont déjà rendues accessibles à la totalité des voyageurs. D'ici la fin d'année 2019, les gares de Villers-Cotterêts, Soissons et Lille-Flandres auront également connu des travaux visant à améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite.

SNCF Réseau et ses partenaires engagent 600 millions d'euros en Hauts-de-France en 2019 pour la maintenance, le renouvellement et le développement du réseau régional, soit 49% de plus en 2 ans.